

CONSEIL MUNICIPAL

Du Lundi 25 Mars 2019 – 19 H 30

Présents : Dominique MICHELET, Alain CHOULOT, Myriam LACOMBE, Jérôme VINCENT, Carine BERNARDO et Helen BON.

Excusés : Raphaël PACCARD Procuration à Dominique MICHELET, Yvan LHAOUCINE

Secrétaire de séance : Jérôme VINCENT

Validation du compte-rendu du 25 Février 2019

Le compte-rendu du 25 Février 2019 est approuvé à l'unanimité

Devis Sonorisation salle des fêtes

Le Conseil Municipal valide à unanimité le devis de la société Extra de Poligny pour un montant de 1 222.39€ HT (1 466.87 € TTC) pour la salle des fêtes avec intégrations de 2 nouvelles enceintes ainsi que la modification de l'installation de sonorisation.

Adoption des comptes de gestion 2018 (budget eau et budget commune)

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2018 (budgets eau et commune)

Validation du compte administratif 2018

Le conseil municipal valide à l'unanimité le compte administratif 2018 du budget principal et du budget de l'eau ainsi :

Budget commune

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses/Déficit	Recettes Excédents	Dépenses/Déficit	Recettes/Excédents	Dépenses Déficit	Recettes Excédents
Résultats reportés 2017	0.00	313 269.52	80 292.32	0.00	0.00	232 977.20
Opérations de l'exercice	254 595.07	383 912.96	140 124.97	188 415.80	394 720.04	572 328.76
TOTAUX	254 595.07	697 182.48	220 417.29	188 415.80	394 720.04	805 305.96
Résultats de clôture 2018	0.00	442 587.41	32 001.49	0.00	0.00	410 585.92
Restes à réaliser					0.00	0.00
TOTAUX CUMULES	254 595.07	697 182.48	220 417.29	188 415.80	394 720.04	805 305.96
RESULTATS DEFINITIFS		442 587.41	32 001.49			410 585.92

Budget eau

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses/Déficit	Recettes Excédents	Dépenses/Déficit	Recettes/Excédents	Dépenses Déficit	Recettes Excédents
Résultats reportés 2017	0 €	59 023.75	0 €	80 634.36	0 €	139 658.11
Opérations de l'exercice	76 471.35	64 812.96	258 976.75	275 284.18	335 448.10	340 097.14
TOTAUX	76 471.35	123 836.71	258 976.75	355 918.54	335 448.10	479 755.25
Résultats de clôture 2018	0 €	47 365.36	0 €	96 941.79	0 €	144 307.15
Restes à réaliser					0 €	0 €
TOTAUX CUMULES	76 471.35	123 836.71	258 976.75	355 918.54	335 448.10	479 755.25
RESULTATS DEFINITIFS	0 €	47 365.36	0 €	96 941.79	0 €	144 307.15

Affectation du résultat

Budget commune

EXCEDENT GLOBAL AU
31/12/2018 442 587.41 €

Affectation obligatoire :

A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le
virement prévu au BP (c/1068) 32 001.49 €

Solde disponible affecté comme suit :

Affectation à l'excédent reporté de
fonctionnement (ligne 002) 410 585.92 €

Total affecté au c/
1068 32 001.49 €

Budget eau

EXCEDENT GLOBAL AU
31/12/2018 47 365.36 €

Affectation obligatoire :

A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le
virement prévu au BP (c/1068)

Affectation à l'excédent reporté de
fonctionnement (ligne 002) 47 365.36 €

Taux d'imposition 2019

Le maire rappelle que les taux d'imposition sont les mêmes depuis 2008.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2019.

Le conseil municipal vote à l'unanimité les taux ainsi :

Taxe d'habitation	6.80 %
Taxe foncière (bâti)	14.70 %
Taxe foncière (non bâti)	24.70 %

Vote des budgets primitifs 2019

budget commune

Section de fonctionnement	697 135 €
Section d'investissement	796 386 €

budget eau

Section de fonctionnement	101 997 €
Section d'investissement	385 263 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les budgets 2019 équilibrés en dépenses et en recettes.

Questions diverses

Clôture cimetière

Le conseil municipal valide à l'unanimité le devis de l'entreprise Val de Seille Paysage pour un montant de 950€ HT (1 140.00 € TTC) pour la clôture qui va séparer la partie cimetière des appartements communaux, ceci afin d'éviter que les chiens errants ne pénètrent dans ce lieu de sépulture.

Courrier Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur de Jura

Mr le Maire expose le projet de courrier qu'il souhaite envoyer au Président de la Communauté de Communes Arbois-Poligny Salins Cœur de Jura afin d'exposer la réalité du déficit de l'Accueil de Loisirs concernant les enfants de St-Lothain. Ceci de manière à ce que les transferts de charges reflètent la réalité du coût du service pour St-Lothain.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette démarche et autorise le maire à transmettre ce courrier.

Association Ecole du Chat

Faisant suite au dernier conseil municipal, il avait été décidé de faire intervenir l'Ecole de Chat.

Cette association vient de nous informer qu'elle ne pourra honorer cette demande compte tenu du nombre important de communes qui la sollicite actuellement.

Le Conseil Municipal décide de se rapprocher de la SPA de Lons-Le-Saunier pour étudier d'autres solutions

Le conseil est levé à 22 h

